

LE MARDI 21 JUIN 1983

(22)

Le Sous-comité sur les infractions relatives aux ordinateurs se réunit aujourd'hui à huis clos, à 10h01, sous la présidence de M<sup>me</sup> Céline Hervieux-Payette, président.

*Membre du Sous-comité présent:* M<sup>me</sup> Hervieux-Payette.

*Membres substitués désignés présents:* MM. Beatty et Robinson (*Etobicoke—Lakeshore*).

*Aussi présent:* M<sup>me</sup> M. Hébert, chercheuse, Service de la recherche, Bibliothèque du Parlement.

Le Sous-comité reprend l'étude de son ordre de renvoi du mardi 1<sup>er</sup> mars 1983. (*Voir procès-verbal du mardi 15 mars 1983, fascicule n°1*).

Le Sous-comité reprend l'étude du projet de rapport sur les infractions relatives aux ordinateurs.

Sur motion de M. Robinson (*Etobicoke—Lakeshore*), le Troisième Rapport du Sous-comité sur les infractions relatives aux ordinateurs, tel que modifié, est adopté.

*Il est ordonné,*—Que le Président fasse rapport du Rapport au Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

Il est convenu,—Que le Rapport soit imprimé en forme tête-bêche avec une couverture spéciale de couleur verte.

Sur motion de M. Beatty, il est ordonné,—Que soient imprimées 2000 copies additionnelles du fascicule n° 18 des procès-verbaux et témoignages du Sous-comité.

A 12h00, le Sous-comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

*Le greffier du Sous-comité*

Pierre de Champlain